

AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620_20-DE
Reçu le 08/07/2024
Publié le 08/07/2024

N° DBC 20240620-20

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 16 HEURES

Date de la convocation : 10 juin 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Marjolaine BECHON, Patrick SAUZEDDE, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau ayant donné procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER ENTRE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE ET L'ASSOCIATION ANIMATION
PATRIMOINE CULTURE LES VIEILLES LAMES**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le projet de convention de partenariat entre la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et l'Association Animation Patrimoine Culture Les Vieilles Lames.

Considérant l'intérêt pour le territoire du salon coutelier « De la Durolle aux couteaux » organisé par l'association A.P.C Les Vieilles Lames sur la commune de LA MONNERIE-LE-MONTEL ;

Considérant le budget engagé par les organisateurs pour réaliser et développer l'évènement d'année en année.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

25

Membre du Bureau représenté :

0

Membre présent sans voix
délibérative : 1

Total votants : 25

AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620_20-DE
Reçu le 08/07/2024
Publié le 08/07/2024

Il est proposé d'établir une convention de trois ans avec l'octroi d'une subvention de 1000 euros par an.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

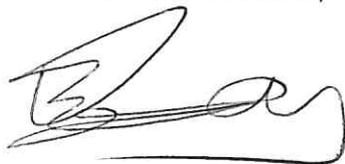
Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** la convention de partenariat financier entre la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et l'association A.P.C Les Vieilles Lames ;
- **autorise** le versement de la subvention sur remise du rapport annuel d'activité comprenant le bilan et le prévisionnel financier ;
- **autorise** le Président à signer la convention ainsi que tout document se rapportant à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 25	Membres du Bureau présents : 25	Représenté : 0
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 25	Pour : 25	Contre : 0
Abstention : 0	Membres présent sans voix délibératives : 1	Non-participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

